

## ELEVAGE PORCIN

FORMATION OBLIGATOIRE  OUI  NON

# REPRODUCTION ET CONDUITE DE LA GESTATION DES TRUIES ET COCHETTES

## OBJECTIFS

- > Connaître et mettre en œuvre les **bonnes pratiques de la reproduction** en élevage porcin, de la phase quarantaine à la période de gestation.
- > Optimiser vos résultats de fertilité et prolificité de vos truies.

## INTERVENANTS

Christine Meymerit, formatrice experte en élevage porcin, ou autre formateur expert spécifique à l'élevage porcin.

## DATES(S) / LIEU / HORAIRES

- > Dates à définir
- > Lieu à définir
- > 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

### Siège INTERFACE ELEVAGE

 1219 route de Pau  
64410 VIGNES  
 [interface-elevage.com](http://interface-elevage.com)

### Responsable de formation, gérante de la société

 Christine MEYMERIT  
 06 30 49 54 43  
 [interface.elevage@orange.fr](mailto:interface.elevage@orange.fr)

### Accueil téléphonique, assistante de formation, contact pour inscription

 Léa DUFRECHOU  
 07 88 72 62 28  
 [formation.interface.elevage@gmail.com](mailto:formation.interface.elevage@gmail.com)

## ELEVAGE PORCIN

### PROGRAMME

- > **Cycle et objectifs de production**
- > **La phase clef de la quarantaine pour la cochette**
- > **Physiologie de l'appareil reproducteur d'une truie**
- > **Conduite d'élevage du sevrage à la saillie fécondante**
- > **Conduite sanitaire**
- > **Conduite alimentaire**
- > **Gérer les infertilités d'été**
- > **Prévenir les chaleurs de lactation**
- > **Témoignages d'éleveurs pour des résultats optimisés en fertilité et fécondité**
- > **Conduite en période de gestation**
- > **Bilan de la journée**

#### DURÉE

1 JOUR  
(7 HEURES)

#### PUBLIC

ELEVEURS OU SALARIÉS  
EN ÉLEVAGE PORCIN

#### PRÉ-REQUIS

AUCUN

#### PÉDAGOGIE

MÉTHODE PARTICIPATIVE  
ET ACTIVE, ANALYSE DE  
SITUATION, EXERCICES  
SUR ÉTUDE DE CAS,  
VISITE D'UN ÉLEVAGE SI  
POSSIBLE

#### EVALUATION DES ACQUIS

AUTODIAGNOSTIC EN  
DÉBUT ET FIN DE  
SESSION, QUIZ

#### COÛT PÉDAGOGIQUE

- AGRICULTEUR :  
180,83€ HT PAR  
PERSONNE ET PAR JOUR  
SOIT 217€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR VIVEA
- SALARIÉ AGRICOLE :  
196€ HT PAR PERSONNE  
ET PAR JOUR SOIT  
235,20€ TTC PRIS EN  
CHARGE PAR L'OPCO  
OCAPIAT.
- POUR LES AUTRES  
OPCO, NOUS  
CONSULTER

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Une prise de contact est effectuée en amont afin d'étudier ensemble les possibilités d'accueil dans les meilleures conditions.

Indicateurs de performances : 92% de taux de satisfaction globale, 91% de taux de conformité sur les objectifs pédagogiques annoncés, 912 bénéficiaires en 2023.

Les conditions générales d'utilisation (CGU) sont disponibles sur demande et sur notre site internet.